

UDC 339.9:001.12/.14

<sup>1</sup>K.I. Baizakova, <sup>2</sup>M.G. Chernikova\*

<sup>1</sup>Al-Farabi Kazakh National University, European Information Centre, Kazakhstan, Almaty  
<sup>2</sup>Al-Farabi Kazakh National University, International Relations Department, Kazakhstan, Almaty  
\*E-mail: mariya.chernikova@hotmail.com

### **Dialogue transatlantique du travail: le potentiel du développement**

The subject of social relationship of EU and the USA is sufficiently extensive. The author's attention was concentrated on the social dialogue which part is cooperation between the government, trade unions and workers on both sides of the Atlantic. In this article the author analyzes the development trends of the Transatlantic Labor Dialogue which was created after the Cold War for the joint solution of labor problems. The historical retrospective indicates the existence of similar labor problems in Europe and the USA. The financial crisis has forced the governments of EU and the USA to raise again the issue of effective cooperation in labor questions. This is indicated by the existing sources. By combining their efforts and working actively in this area, EU and the USA will be able to achieve considerable results in the world of work.

**Keywords:** Transatlantic Labor Dialogue, transatlantic relations, social dialogue

К.И. Байзакова, М.Г. Черникова  
**Трансатлантикалық еңбек диалогы: өсу әлеуеті**

Еуропа Одағы мен АҚШ-тың әлеуметтік қарым-қатынастарының тақырыбы айтарлықтай кең. Диалогтың құрамдары Атлантиканың екі жақ үкіметтің, кәсіподақтың және жұмысшыларының ынтымақтастық болады. Бұл мақалада автор Трансатлантикалық еңбек диалогының өсу тенденциясын талдайды. Ол қырғи қабақ соғыс біткен соң еңбектің мәселелер бірге шығару үшін құрылды. Тарихи өткенді шолу Еуропаның және АҚШ-тың ұқсас еңбек мәселелерінің қолдағысы көрсетеді. ЕО-ның және АҚШ-тың үкіметтер қаржы дағдарысы үшін еңбек мәселелерінің тиімді ынтымақтастық тақырыбы қайта көтеру мәжбүр етті. Осы фактылар ақпараттың ресми дерек көзінде келтіреді. Өзінің күші біріктіріп және осы саласында белсене жұмыс істей, ЕО және АҚШ едәуір нәтижелер әлемде шығара алады.

**Түйін сөздер:** Трансатлантикалық еңбек диалогы, трансатлантикалық қатынастар, әлеуметтік диалог.

К.И. Байзакова, М.Г. Черникова  
**Трансатлантический трудовой диалог: потенциал развития**

Тема социальных взаимоотношений ЕС и США достаточно обширна. Внимание авторов было сконцентрировано на социальном диалоге, частью которого является сотрудничество правительства, профсоюзов и рабочей силы по обе стороны Атлантики. В данной статье автор анализирует тенденции развития Трансатлантического трудового диалога, который сформировался после окончания холодной войны для совместного решения трудовых проблем. Историческая ретроспектива указывает на наличие схожих трудовых проблем Европы и США. Финансовый кризис заставил правительства ЕС и США вновь поднять тему эффективного сотрудничества в трудовых вопросах. На это указывают существующие источники. Объединив свои усилия, и активно работая в этой области, ЕС и США сумеют добиться значительных результатов в мире труда.

**Ключевые слова:** Трансатлантический диалог труда, трансатлантические отношения, социальный диалог.

L'Union européenne et les États-Unis entretiennent des relations diplomatiques depuis 1953, mais c'est en novembre 1990 que cette coopération a été formalisée pour la première fois par la Déclaration transatlantique, qui était appelée à intensifier la collaboration et le dialogue euro-américain. Les changements géopolitiques à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle ont changé la nature des relations entre l'Union européenne et les États-Unis. Ils ont mis Bruxelles et Washington devant la nécessité d'entreprendre une série de mesures pour réorganiser le partenariat transatlantique, en raison de leur orientation militaire. Ayant signé la déclaration transatlantique en 1990, les parties ont confirmé leurs intentions de continuer et renforcer les relations partenariales. Le Nouvel agenda transatlantique et le plan d'action conjoint étaient les sources d'une importance primordiale pour étudier la dimension sociale des relations transatlantiques, y compris le Dialogue transatlantique du travail (TALD). Ils ont transféré ces relations de l'étape des consultations au niveau des actions sur les problèmes régionaux et mondiaux nombreux. À la fin des années 1990 l'Union européenne et les États-Unis modernisent les instituts existant et créent les nouvelles structures et mécanismes de la coopération, qui témoignent du déplacement de l'accent du domaine de la sécurité au domaine social. Les documents transatlantiques forment les mécanismes formels et les structures de la coopération euroatlantique, en élargissant et en approfondissant les possibilités de la coopération euro-américaine.

Le succès de la réalisation du TALD consiste en « respect mutuel des conceptions, des valeurs, des intérêts et des modèles sociaux de chacun des partenaires, ce qui suppose une meilleure connaissance de l'autre en prenant pour fondements : une vision multilatérale non hégémonique des rapports mondiaux ; le choix d'une gouvernance fondée sur la norme internationale qui suppose un partage de souveraineté ; l'attachement à des valeurs telles que la protection de l'environnement, la défense d'un certain nombre de normales sociales, la cohésion sociale et territoriale ainsi que la prise en compte des valeurs humaines et des questions éthiques au plan international (l'aide aux pays du Sud, la préservation de la planète, l'accès de tous aux biens publics essentiels) » [1].

L'activité du TALD s'expose actuellement à la critique du côté d'américain, ainsi que du côté des experts européens. « La tentative seule d'éclaircir

que se passe sur ses réunions (réunions du TALD), peut devenir un désarroi total. Finalement, cette organisation de travail n'attire pas à aucune attention sérieuse comme un forum. Il n'est pas étonnant que le Dialogue n'avait pas aucune influence considérable sur la politique de l'Union européenne ou des États-Unis » [2]. Les chercheurs appellent quelques facteurs, qui expliquent l'inefficacité du Dialogue transatlantique du travail. Premièrement, les marchés du travail restent locaux et/ou nationaux, et ils sont intégrés faible au projet économique transatlantique. Deuxièmement, le TALD est construit autour de deux organisations, qui sont non seulement directement incompatibles, mais ils n'ont pas aussi une grande influence sur leurs membres. La Confédération européenne des syndicats (CES) est une confédération supranational des fédérations nationales du travail, qui se trouve tout au début du processus de rétablissement des relations industrielles européennes au moyen du développement des instituts néocorporatifs au niveau de l'Union européenne. L'American Federation of Labor– Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), une fédération nationale des unions nationales, qui est « la voix politique » des employés des États-Unis, n'a pas aucun rôle direct dans les négociations entre les entrepreneurs et les syndicats. L'AFL-CIO se concentre principalement sur la stratégie globale des firmes américaines pour déplacer l'emploi des postes de travail américains unis dans les syndicats aux places de bon marché dans les pays moins développés [3].

Donc, il est difficile d'examiner l'axe transatlantique en qualité de la sphère de coopération de la main-d'oeuvre au stade actuel de la mondialisation. Par ailleurs, l'implication des syndicats dans le partenariat transatlantique est très insignifiante. Cela ne leur permet pas d'influencer activement sur le processus de formation de la politique du partenariat. Aujourd'hui le TALD n'est ni une institution des relations industrielles multinationales, ni un exemple du dialogue réel multinational des sociétés civiles. Les changements économiques globaux ont influencé fortement sur la politique néolibérale des gouvernements, qui est concentrée aujourd'hui tout entièrement sur la libéralisation commerciale et de l'investissement par rapport à l'intégration économique. Elle touche peu les problèmes sociaux et les questions des relations

industrielles. La main-d'oeuvre organisée aux syndicats indique aux manques sérieux du développement de l'intégration économique. Les actions des syndicats dans le cadre du sommet à Seattle ont démontré leur capacité de développer une vision alternative raisonnable de la gestion économique globale et une vision néolibérale, qui est à la base du Nouvel agenda transatlantique et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les experts occidentaux mettent en doute un renforcement possible de la partie sociale du Nouvel agenda transatlantique de manière que la CES et l'AFL-CIO pourraient voir plus d'utilité du TALD. Les économistes F. Bignami et S. Charnovitz trouvent qu'il « sera difficile à faire ça sans changement fondamental de la vision, qui est à la base des efforts de l'intégration et des réformes institutionnelles approfondies » [3, p. 251].

Pour développer le Dialogue transatlantique du travail, il faudrait : renforcer les moyens disponibles pour des rencontres bilatérales des partenaires sociaux ; prévoir une rencontre annuelle entre les partenaires sociaux de part et d'autre (patronats, syndicats nord-américains et européens) afin d'identifier des thèmes de travail à mettre en commun tels que les restructurations, les délocalisations, les flux migratoires, la responsabilité sociale des entreprises, l'harmonisation des modalités de détachement professionnel, la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, etc. ; faire connaître les fondamentaux du « modèle social européen », plus particulièrement en matière de dialogue social [1, p. I-25].

En 2001-2003 on lançait un projet commun de l'Union européenne et des États-Unis « Améliorer le dialogue transatlantique – le monde du travail ». Il prévoyait une série d'ateliers de formation, où participaient les délégués syndicaux d'entreprises multinationales.

En 2004 le Comité économique et social européen (CESE) a déclaré que le TALD doit être renforcé, « afin de pouvoir contribuer pleinement au dialogue transatlantique et au développement de la dimension sociale » [4] des relations de l'Union européenne et des États-Unis.

L'année 2009 est devenue en vérité favorable pour le TALD. Cette année le CESE a recommandé fortement de mettre en place des mécanismes de financement pour les dialogues transatlantiques, y compris le TALD, et de l'inclure dans le groupe des

conseillers du Conseil économique transatlantique (CET).

Il convient de noter un certain progrès dans le développement du TALD à l'occasion de la crise financière éclatée en 2008. L'Union européenne a appelé en 2011 à « valoriser le dialogue des sociétés civiles organisées et celui du monde du travail tant en interne que dans le cadre des relations avec les représentants des entreprises, en commençant dans les organes euro-américains existants » [5]. Elle veut donner la parole aux salariés et développer l'information – consultation. De plus, la Commission européenne a augmenté son aide au dialogue de 600 000 à 800 000 euros pour les années 2011-2012 [5].

Il se peut fort bien que, grâce à la crise, le TALD acquerra un nouveau rôle et une grande importance dans les relations euro-américaines. Les parties ont du temps pour étudier tous les aspects de la nécessité de l'existence et du développement de ce dialogue, ainsi qu'estimer les conséquences positives possibles de son activité.

La coopération transatlantique remonte au début du XIXème siècle. L'idée de la communauté euro-atlantique est observée en commençant par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la tentative des gouvernements, ainsi que les associations civiles, à établir les relations civiles, qui créeraient le soutien pour l'OTAN et d'autres accords intergouvernementaux. Les dialogues présentent les intérêts des divers groupes de la société : les intérêts d'affaires, de travail, de consommation et de l'environnement. Et ils avaient tous une expérience précédante de la construction des liens multinationaux. Les efforts, commencés par l'administration de George H. W. Bush en 1990 pour l'établissement du nouveau partenariat entre les États-Unis et l'Union européenne, reflétaient le fait de l'apparition des nouvelles possibilités créées par l'intégration européenne pour la coopération transatlantique des groupes d'intérêt. Le Dialogue transatlantique du travail créé en 1996 se développe insuffisamment. Il n'y a pas d'un agenda transatlantique claire du marché du travail entre les producteurs américains et européens et les militants du mouvement syndical eux-mêmes. Le TALD est limité dans ses moyens. Les essentiels acteurs du TALD, la CES et l'AFL-CIO, n'ont pas assez de ressources matérielles pour le financer.

On peut aussi expliquer l'apparition du TALD par les nouvelles possibilités politiques de présenter les intérêts des groupes particuliers de la société

civile européenne et américaine. L'analyste connu T. Risse-Kappen écrit dans son travail consacré au rôle des sujets non gouvernementaux dans l'arène internationale que l'État peut utiliser les groupes d'intérêt pour la protection de ses intérêts au niveau bilatéral ou multilatéral des relations internationales [6]. Donc, le système de la représentation transatlantique des intérêts, en fin de compte, est créé comme un hybride des styles européens et américains ayant affaire aux groupes d'intérêt au cours de la formation de la politique.

Le TALD contribuait à l'intensification des débats publics sur les questions de l'Agenda transatlantique et du Partenariat économique transatlantique (PET). Il a permis dans certains cas aux groupes européens et américains (les employeurs, les syndicats, la main-d'oeuvre) de jouer un rôle important dans la formation de la politique transatlantique. Le dialogue a joué un rôle positif dans le renforcement du partenariat transatlantique. Les associations et les organisations, qui représentent les intérêts des groupes particuliers, ne sont pas toujours en désaccord avec le cours gouvernemental, selon les républicains civils, qui sous-estiment un besoin des organisations intermédiaires pour soutenir des liens intergouvernementaux, ainsi que pour représenter des intérêts de la société civile. Mais afin d'éviter la contradiction ou l'opposition des intérêts des divers groupes, tous les Dialogues (Dialogue transatlantique du travail (TALD), Dialogue commercial transatlantique (TABD), Dialogue transatlantique des consommateurs (TACD),

Dialogue transatlantique sur l'environnement (TAED), Dialogue transatlantique des législateurs (TLD)) doivent coopérer l'un avec l'autre. En d'autres termes, il faut créer un dialogue entre les Dialogues. Il peut fonctionner pour résoudre des problèmes transatlantiques concrets avec le concours de deux ou plus de Dialogues. En mai 1999 le Keystone Center a proposé d'organiser une réunion de tous les Dialogues transatlantiques, mais aucun Dialogue n'a pas accepté de participer [6, p. 341]. Il est aussi nécessaire aux dialogues un accès garanti et égal au processus de formation de la politique transatlantique du partenariat. Par exemple, seulement les représentants du TABD ont participé dans le travail du sommet de l'Union européenne et des États-Unis en juin 1999, et les représentants d'autres Dialogues n'ont même pas reçu une invitation. Cela s'exprime par l'activité insuffisante d'autres Dialogues, y compris le TALD. L'entraînement plus actif à la formation du partenariat entre l'Union européenne et les États-Unis aidera à obtenir un renforcement des relations des Dialogues avec les structures gouvernementales intérieures.

Les Dialogues transatlantiques ont aussi une importance politique, puisque ils donnent une possibilité aux acteurs non étatiques de coopérer dans le cadre des relations de l'Union européenne et des États-Unis. L'activité des dialogues contribue à la formation de la communauté euroatlantique, qui partage les valeurs communes de la démocratie, l'économie de marché et des droits de l'homme.

## References

- 1 Franck, Michel M. Les relations entre l'Union européenne et l'Amérique du Nord // La documentation Française. La librairie du citoyen. – 2012. – P. 1-9
- 2 Howse Robert. The World Trade Organization and the Protection of Workers' Rights // Journal of Small and Emerging Business Law. – 1999. – vol. 3. – No 1. – P. 170.
- 3 Knauss Jody et Trubek David. The Transatlantic Labor Dialogue: Minimal Action in a Weak Structure // Transatlantic Governance in the Global Economy / sous la dir. de Mark A. Pollack et Gregory C. Shaffer., Lanham, MD, Rowman & Littlefield. – 2001. – P. 236.
- 4 Dialogue transatlantique: comment améliorer les relations transatlantiques. Avis du Comité économique et social européen // Journal officiel de l'Union européenne. – 2004. – N241 du 28 septembre // <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2004:241:0049:0057:FR:PDF>
- 5 Les relations transatlantiques et la promotion internationale du modèle social européen. Avis du Comité économique et social européen. // Journal officiel de l'Union européenne. – 2011. – N 51 du 17 février // <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:051:0020:0028:FR:PDF>
- 6 Risse-Kappen, Thomas. Bringing Transnational Relations Back In: Non-State Actors, Domestic Structures and International Institutions. – New York, Cambridge University Press, 1995. – P. 27.